



Theratechnologies annonce la fin de son entente avec Ferrer

Avril 8, 2013

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 8 avril 2013) - Theratechnologies Inc. (Theratechnologies) (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui la fin de son entente de distribution et de licence avec Ferrer Internacional, S.A. (Ferrer) pour la commercialisation de la tésamoréline en Europe, en Russie, en Corée du Sud, à Taiwan et dans certains pays d'Asie pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. Ferrer était également responsable des activités réglementaires pour la tésamoréline dans ces territoires.

« Nous avons travaillé avec diligence afin d'identifier le meilleur parcours pour la tésamoréline en Europe à la suite du retrait de la soumission en juin dernier. Nos efforts à cet égard se poursuivent et, en ce moment, Ferrer et Theratechnologies ont mutuellement convenu de mettre un terme à l'entente qui les liait, » a déclaré Luc Tanguay, Président et chef de la direction de Theratechnologies.

"Nous travaillons présentement avec des médecins de premier plan, des groupes de patients, des consultants en question d'ordre réglementaire et certains organismes réglementaires afin d'évaluer le potentiel de redéposer une soumission en Europe pour la tésamoréline en 2013, » a ajouté Luc Tanguay.

La fin de l'entente signifie que Theratechnologies, par le biais de sa filiale à part entière, est maintenant détentrice de 100 pourcent des droits de commercialisation pour la tésamoréline en Europe, en Russie, en Corée du Sud, à Taiwan et dans certains pays d'Asie.

Présentement, il n'y a aucun traitement approuvé en Europe pour le traitement de la lipodystrophie chez les patients infectés par le VIH.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une entreprise biopharmaceutique qui se spécialise dans des produits thérapeutiques novateurs de nature peptidique, plus particulièrement des peptides liés au facteur de libération de l'hormone de croissance. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.theratech.com, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission au www.sec.gov.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces informations portent notamment sur la possibilité de resoumettre une demande d'homologation pour la tésamoréline en Europe et l'approbation de la tésamoréline en Europe pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie.

Ces informations prospectives sont basées sur de multiples hypothèses et sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, pour la plupart hors du contrôle de Theratechnologies, qui pourraient entraîner des écarts importants entre les résultats réels et ceux exprimés, implicitement ou explicitement, par de telles informations prospectives. Ces hypothèses avancent notamment que nous resoumettrons une demande d'homologation en Europe ou seulement dans certains pays européens, que les agences réglementaires européennes approuveront la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie, que notre fournisseur qui fabrique la tésamoréline sera en mesure d'en fabriquer suffisamment pour répondre à la demande, que notre fournisseur qui fabrique la tésamoréline obtiendra l'approbation requise pour fabriquer la tésamoréline aux fins de revente en Europe, que les relations avec nos partenaires commerciaux ne se heurteront pas à des différends dans d'autres territoires et que nous aurons notre propre force de vente ou une entente avec un partenaire afin de distribuer et vendre, si approuvée, la tésamoréline en Europe. Ces risques et incertitudes incluent, notamment, que nous ne resoumettrons pas une demande d'autorisation de commercialisation en Europe ou seulement dans certains pays européens, que les agences réglementaires européennes n'approuveront pas la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie, que notre fournisseur qui fabrique la tésamoréline ne sera pas en mesure d'en fabriquer ou qu'il n'obtiendra pas l'approbation requise pour fabriquer la tésamoréline aux fins de revente en Europe, que la tésamoréline fait l'objet d'un rappel ou d'un retrait, que les relations avec nos partenaires commerciaux se heurtent à des différends détournant ainsi l'attention de la direction et que nous n'aurons pas notre propre force de vente ou ne serons pas en mesure, sur la base de termes commerciaux acceptables, de conclure une entente avec un partenaire afin de distribuer et vendre la tésamoréline en Europe.

Les investisseurs éventuels sont priés de consulter la rubrique « Risk Factors » de notre rapport annuel sur Form 20-F daté du 26 février 2013 disponible sur www.sedar.com, www.sec.gov et www.theratech.com ou, en version française, la rubrique « Risques et Incertitudes » de notre rapport de gestion daté du 26 février 2013 disponible sur www.sedar.com et www.theratech.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date des présentes et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances ou de toute autre chose, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
514 843-2393